

Tourisme, pourquoi Agadir manque de souffle

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-06-2010 01:22:21

Formation: Le privé ne suit pas

- **La rareté du foncier, une problématique récurrente**
- **Une relance pour Taghazout**

Les objectifs fixés par la vision 2010 sont loin d'être atteints au niveau de la station balnéaire. Abderrahim Oummani, président du Conseil régional du tourisme (CRT), toujours optimiste, tient tout de même à souligner que «la stratégie 2010 et le Plan de développement régional du tourisme ont permis d'avoir une feuille de route sans compter qu'ils ont enclenché une synergie entre public et privé.

«Ce qui a causé du tort à la destination, c'est l'échec du projet de la station de Taghazout», affirme-t-il. Il est vrai que ce chantier devait générer 20.000 lits au total à l'horizon 2016. Au-delà de la capacité additionnelle que ce programme devait apporter, c'est un effet d'entraînement sur toute une région et son activité économique qu'il devait produire. L'annulation du projet du dernier aménageur développeur, pour rappel Colony Capital, a produit, dans une conjoncture morose, l'effet contraire. En effet, beaucoup d'investisseurs ont gelé leurs projets dans la région. Comment alors inverser la tendance aujourd'hui? D'abord montrer aux opérateurs étrangers que l'on continue à y croire, indiquent des observateurs avertis. La concession d'Akwa group de l'ensemble hôtelier de la Marina d'Agadir, il y a quelques jours à Atlas Hospitality Morocco sans oublier la prise en gestion par cette chaîne de l'hôtel les Almohades après son alliance avec la Samed est un bel exemple en la matière.

Reste que, souvent, les investisseurs potentiels butent sur le foncier. De l'avis de Guy Marrache, co-président du groupe Tikida, les investisseurs étrangers sont intéressés par des terrains en front de mer. Pour ce qui est des terrains en deuxième ou troisième ligne, l'opérateur considère qu'il faut autoriser la formule du RIPT (Résidence immobilière de promotion touristique) pour encourager l'investissement.

Pour Mohamed Boussaïd, wali de Souss-Massa-Draâ, le développement de la destination ne se fera pas sans Taghazout. Les pouvoirs publics préparent pour l'heure une nouvelle solution pour ce site (cf. l'entretien réalisé par L'Economiste avec Yassir Zenagui, ministre du Tourisme et publié dans notre édition du 27 avril 2010). La leçon des expériences précédentes qui n'ont pas abouti est toutefois retenue.

Outre la capacité d'hébergement, le développement de la destination repose également sur d'autres composantes telles la promotion, l'aérien et la formation du capital humain. Souvent les opérateurs ont déploré l'enclavement de la station balnéaire, l'insuffisance et l'annulation de liaisons aériennes. Une situation qui a engendré, à leur avis, la perte des acquis sur bien des marchés telles l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre. Ainsi, nombre de professionnels gadiris se sont souvent sentis

lésés par la compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM), attendant parfois d'elle, qu'elle réalise une mission de service public dans une situation d'ouverture du ciel.

Mais il semble qu'aujourd'hui est un nouveau jour pour tous. La rencontre, il y a quelques jours, avec le top management de la compagnie à Agadir augure d'une nouvelle ère sur ce plan. RAM a répondu à certaines doléances des professionnels. Il ne reste plus qu'à espérer que les nouvelles lignes mises en place rencontrent de la demande.

Pour ce qui est de la promotion, éternelle doléance des acteurs du tourisme, ces derniers considèrent que la gestion effective de ce volet à l'échelle régionale doit être assurée par le Conseil régional du tourisme avec les moyens nécessaires. «Jusqu'à présent, malgré les enveloppes investies, les objectifs ne sont pas atteints au niveau de ce chantier», déplore Oummani.

Turnover

Les professionnels considèrent que les pouvoirs publics ont rempli leurs engagements quant au chantier de la formation. «Le privé n'a cependant pas suivi». «Pas de motivation, pas assez de formations continues, normal que le turn over soit courant dans les établissements hôteliers et que les ressources humaines fuient pour d'autres cieux ou d'autres niches d'emploi», déplore un observateur. A la profession de faire également son mea-culpa sur ce plan.

L'économiste